

deux sens; et, comme toujours, les plus apparents ne sont peut-être pas les plus effectifs, ni ceux qui l'emporteront, à la longue.

Pour nous, notre choix est fait depuis longtemps.

Nous aurions préféré, je l'avoue, voir l'alternative se poser moins brusquement. Mais ce n'est assurément pas nous qui sommes responsables de la tournure que les événements ont prise. Nous n'avons pas provoqué la guerre; nous n'avons pas conspiré avec les rouges, les bleus, les nationalistes vendus et les théologiens impérialistes, pour donner à la participation du Canada le caractère d'intensité qu'elle a prise et en faire l'irréversible révolution dont il faut sortir aujourd'hui.

Puisque le choix s'impose, nous optons pour l'indépendance. C'est la solution "la plus simple", la plus conforme à la tradition britannique et à la tradition nationale. Elle reste, à nos yeux, "l'aboutissement nécessaire" — *the necessary goal* — du self-government. Avec Mgr Laflèche, nous trouvons que la constitution actuelle n'avait d'autre objet que de préparer le Canada "à devenir un grand Etat prospère et libre". Avec Mgr Charles Larocque, nous croyons que le Canada est appelé "à prendre tôt ou tard son rang parmi les nations de la terre"¹. Avec Blake et Laurier (autrefois), avec Mercier et Lemieux (jadis), — *si parva magnis componere licet* — nous trouvons que l'indépendance est, pour tout peuple, le seul idéal inspirateur, fécond et pratique. Sans nous cacher les inconvénients et les dangers de la liberté nationale, nous croyons qu'elle en présente moins que tout autre état nouveau².

Nous nous arrangerions volontiers du genre et du degré d'indépendance que sir John Macdonald voulait dès 1865 et que M. Ewart a préconisés depuis: l'indépendance absolue, sous l'autorité nominale du roi d'Angleterre qui serait, en même temps, roi du Canada. Mais l'insatiable cupidité anglaise a, selon toute apparence, rendu cette solution impraticable. L'énorme prépondérance des intérêts impériaux permettrait-elle, aujourd'hui, le dédoublement de l'autorité, même fictive, du souverain? Sur ce point, la démonstration négative de M. Curtis paraît irréfutable.

M. Lemieux 'autonomiste'

Si toutefois la majorité des Canadiens ne veut pas de l'indépendance, refusera-t-elle de remplacer la livrée de servitude par un droit d'association? La solution préconisée par M. Curtis est assurément préférable à l'abjecte et anarchique situation du moment. De toutes façons, envisagée sous tous ses angles, elle serait moins désastreuse que la condition faite au Canada par l'*union sacrée* de nos deux grands partis³.

¹ Ces deux citations sont extraites des mandements de ces vénérables prélats sur la Confédération.

² Je me suis expliqué là-dessus dans l'une de mes conférences de l'hiver dernier, réunies en volume sous le titre *Hier, Aujourd'hui, Demain*.

³ Sur ce point, je me suis également expliqué dans l'ouvrage mentionné plus haut: *Hier, Aujourd'hui, Demain*.